

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 42

Nb. de représentés : 8

Nb. d'absents : 3

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre à 17h09, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 43/2155 :

Subvention aux associations pour le financement de l'emploi

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry, BANDAMA ATIAMA Yvonne.

REPRESENTE (S) :

MM. TEVANEE Jean François (par Monsieur TAN Willy), BRET Jean Paul (par Madame CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela), PALIOD Marie Claude (par Monsieur DIJOUX Stéphano), MALET Viviane (par Monsieur David LORION), CADET André (Monsieur BALZANET Jonhy), BELLON Stéphen (par Madame PAPY Anne Marie), RIVIERE Christelle (par Madame ROUVRAIS Simone), ANDA Jean Gaël (par Madame HOARAU Brigitte).

ABSENTS :

MM. JETTER Régine, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 23 décembre 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 10 décembre 2025.



Affaire n°43/2155 : Subvention aux associations pour le financement de l'emploi.

Cellule de Développement Social et Economique Local - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire expose à l'Assemblée :

Considérant les demandes d'aides financières présentées par les associations de Saint-Pierre ;

Considérant l'intérêt communal de soutenir ces associations qui œuvrent en faveur de la population Saint-Pierroise grâce à la mise en place de projets d'insertion par l'emploi dans les quartiers, et qui contribuent ainsi à maintenir la cohésion sociale sur le territoire de la commune,

Considérant le souhait de la Ville d'apporter son soutien au secteur associatif et à la mise en œuvre des dites actions au titre de l'exercice budgétaire 2026,

**Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE :**

- **D'APPROUVER l'attribution de subventions aux associations répertoriées dans le tableau ci-après :**

Associations	Intitulé de l'action	Objet de la demande	Subventions demandées
Association Coopération pour l'aide à l'Enfance et contre la Pauvreté	<u>Projet 1</u> 1 CDD - Agent administratif Période prévisionnelle de financement : 01/01/2026 au 31/12/2026	Résiduel	20 000 €
	<u>Projet 2</u> 1 PEC - Agent technique polyvalent Période prévisionnelle de financement : 05/12/2025 au 04/10/2026	Résiduel	8 650 €
Solidarité Sainte Thérèse de Saint-Pierre	<u>Projet 1</u> 1 CDI - Secrétaire Période prévisionnelle de financement : 01/01/2026 au 31/12/2026	Résiduel	22 000 €
Association Sportive des Handicapés Physiques du Sud	<u>Projet 1</u> 1 CDI - Secrétaire polyvalente Période prévisionnelle de financement : 01/01/2026 au 31/12/2026	Résiduel	18 000 €
Union des Citoyens Actifs du Sud (UCAS)	<u>Projet 1</u> 1 CDI - Agent administratif Période prévisionnelle de financement : 01/01/2026 au 31/12/2026	Résiduel	26 000 €
Les Alizés du Cap de Terre-Sainte	<u>Projet 1</u> 4 PEC - Animateurs Période prévisionnelle de financement : 01/02/2026 au 30/11/2026	Résiduel	23 000 €
	<u>Projet 2</u> 1 CDD - Assistante de direction Période prévisionnelle de financement : 01/01/2026 au 31/12/2026	Résiduel	18 000 €
	<u>Projet 3</u>		

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20251217-43-2155-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025

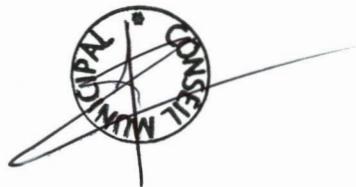
	4 PEC - Agents de l'environnement Période prévisionnelle de financement : 01/01/2026 au 31/10/2026	Résiduel	23 000 €
	<u>Projet 4</u> 1 PEC - Agent technique polyvalent Période prévisionnelle de financement : 01/01/2026 au 31/10/2026	Résiduel	6 500 €
Club Sport Adapté de Saint-Pierre (CSASP)	<u>Projet 1</u> 1 CDD - Animateur Période prévisionnelle de financement : 01/01/2026 au 31/12/2026	Résiduel	10 000 €
Association pour le Développement d'Insertion de la Ravine des Cabris (ADIRC)	<u>Projet 1</u> 1 CDD - Coordonnateur de projet Période prévisionnelle de financement : 01/01/2026 au 31/12/2026	Résiduel	15 000 €
	<u>Projet 2</u> 1 CDD - Secrétaire Période prévisionnelle de financement 01/01/2026 au 31/12/2026	Résiduel	15 000 €
Hibiscus	<u>Projet 1</u> 1 CDD - Secrétaire Période prévisionnelle de financement : 01/04/2026 au 30/03/2027	Résiduel	22 000 €
Dalie Solidarité	<u>Projet 1</u> 1 CDD - Agent polyvalent Période prévisionnelle de financement : 02/12/2025 au 01/06/2026	Résiduel	12 000 €
Association Jeunesse Cambrai (AJC)	<u>Projet 1</u> 2 PEC - Agents techniques polyvalents Période prévisionnelle de financement : 01/11/2025 au 31/08/2026	Résiduel	11 900 €
Association Sportive Étoile du Sud	<u>Projet 1</u> 1 PEC - Encadrant technique polyvalent Période prévisionnelle de financement : 10/12/2025 au 09/10/2026	Résiduel	5 950 €
Association des Femmes de Marins Pêcheurs de Saint-Pierre (AFEMAR)	Projet 1 1 PEC - Chargé d'accueil Période prévisionnelle de financement : 15/11/2025 au 14/09/2026	Résiduel	7 000 €
	Projet 2 1 PEC - Animateur culturel Période prévisionnelle de financement : 13/11/2025 au 12/09/2026	Résiduel	7 000 €
	Projet 3 : 1 PEC - Animateur de communautés numériques Période prévisionnelle de financement : 15/11/2025 au 14/09/2026	Résiduel	5 000 €
TOTAL	26 emplois		276 000 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20251217-43-2155-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025

Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur le chapitre 65.

- D'APPROUVER les conventions d'objectifs et de moyens ci-annexées,**
- DE L'AUTORISER, à SIGNER toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20251217-43-2155-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025